

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Daniel Cleophat

<https://www.cadre21.org/membres/b25e87b322bd547cc5388793>

Date d'obtention : 2023-12-22 17:09:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que les intervenants dans les écoles sont les agents de première lignes. Il est importants pour nous de suivre le protocole, grâce à ça, nous pouvons désamorcer le plus vite possible l'échange des photos ou des vidéos compromettante ainsi que poser des question précise qui pourra amener à la suite des interventions quand les policiers seront impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

De ne pas être malaisé dans une intervention pour ce genre de situation. Je sais que maintenant je vais pouvoir intervenir sans rendre la victime inconfortable, elle sera plus en confiance et plus ouvert à répondre au question sans me mettre dans une position ou je poses des questions qui peuvent être perçues comme inadéquat ou me mettre dans une situation ou je devrais voir des photos ou vidéos compromettante

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois rester neutre et ne pas porter de jugement sur soit la victime, soit la personne qui fait le geste blessant. Je dois rester dans l'essentiel des questions sans tourné autour du pot ou de mettre des mots dans la bouche des personne interrogé